

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS DE DOTATION

TITRE DU FONDS DE DOTATION

Bourse Roland-Lecomte

INTRODUCTION

Ce fonds a été créé par l'École de service social avec l'appui de l'Association des travailleurs sociaux de l'Ontario afin de reconnaître la contribution de Roland Lecomte qui en fut un des fondateurs et le premier directeur de l'École.

OBJECTIF DU FONDS

Reconnaître le travail d'une étudiante ou d'un étudiant de l'École de service social à la Faculté des sciences sociales ayant développé un programme de recherche-intervention touchant les communautés francophones.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Admissibilité

La personne candidate doit:

1. être citoyenne canadienne, résidente permanente, une personne à statut protégé/réfugié ou un(e) étudiant(e) international(e);
2. être inscrite à temps plein en 2^e année du programme de maîtrise en service social à l'École de service social de la Faculté des sciences sociales à l'Université d'Ottawa; et
3. avoir soumis un projet de recherche-intervention détaillé (maximum 2 pages) touchant les communautés francophones - le projet doit faire ressortir le caractère pratique du résultat de la recherche et doit répondre le mieux aux besoins des communautés francophones.

Valeur de la bourse: Variable

Nombre de bourses: Une

Fréquence d'attribution: Annuelle

Programme ou cycle d'études: Deuxième cycle

Responsable des demandes: École de service social

Échéance des demandes: 28 février

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne et doit comprendre :

1. le Curriculum vitae sur Bourses en ligne; et
2. un projet de recherche-intervention (maximum 2 pages).